

Jumelage et Pactes d'amitié

La Ville d'Annemasse a développé de nombreuses actions dans le domaine des relations internationales, notamment par le biais de son jumelage avec Gaggenau, et plus récemment à travers les pactes d'amitié avec les villes de Sieradz, Boisbriand et Torricella Peligna.



Jumelage avec Gaggenau (Allemagne) :

[La ville de Gaggenau](#) (30.000 habitants) est située en bordure de la Forêt Noire, dans le Bade-Wurtemberg.

Centre industriel important (usine de véhicules utilitaires Mercedes), Gaggenau - qui est aussi une station thermale - est jumelée avec Annemasse depuis octobre 1970.

Ce jumelage se traduit par des échanges réguliers directement entre les deux communes ou entre certaines associations des deux villes, notamment dans le domaine sportif et culturel, et par des échanges scolaires en particulier entre le Goethe - Gymnasium Gaggenau et le lycée des Glières à Annemasse.



Pacte d'Amitié avec Sieradz (Pologne) :

[La ville de Sieradz](#) est située dans la région de Lodz, à 170 km de Varsovie.

Le 15 octobre 2000, la Ville de Gaggenau signe un acte de jumelage avec Sieradz, et Annemasse figure dans la charte en qualité de Parrain.

Chaque année un séjour trinational avec des jeunes est organisé dans l'une des trois villes.



Photo du parc Francs-Bourgeois

Pacte d'Amitié avec Boisbriand (Québec / Canada) :

Située au nord de Montréal et à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, [Boisbriand](#) est l'une des plus jeunes villes du Québec et compte environ 27 000 citoyens. Un pacte d'Amitié lie Annemasse et Boisbriand depuis octobre 2001, mais des échanges réguliers existaient déjà dans les années 90.



Pacte d'Amitié avec Torricella Peligna (Italie) :

Après de longues relations tissées entre les deux communes depuis 1974, un pacte d'Amitié a été officialisé par le Conseil Municipal le 17 septembre 2013.

[La Commune de Torricella Peligna](#) est située dans la région des Abruzzes, à 3h de Rome (et 90 km de Pescara, côte Adriatique,). Elle compte 1 342 habitants.



MAIRIE D'ANNEMASSE

BP 530
74107 Annemasse cedex
☎ 04 50 95 07 00

HORAIRES :
Lun - Mer - Jeu :
9h > 12h & 13h30 > 17h

Mardi :
9h > 12h & 13h30 > 18h

Vendredi :
9h > 17h

